

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Empranons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT, TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES PARTIES ESSENTIELLES DE LA CHARRUE.

De l'âge (perche).

Les diverses pièces que nous avons jusqu'ici examinées, forment le corps de la charrue, c'est-à-dire, la partie qui opère directement sur le sol. Pour lui imprimer le mouvement à l'aide des animaux de trait, et pour la diriger convenablement, on a dû lui ajouter deux autres pièces principales, qui sont l'âge, ou la perche, et les mancherons.

L'âge donc est destiné à recevoir et à transmettre le mouvement de progression à la machine entière. Il faut que l'âge soit fixé de manière que, quand les traits sont convenablement attachés, la charrue marche parallèlement à la surface du terrain, et pour cela, il faut qu'il ne soit ni trop relevé ni trop abaissé sur le devant ; car dans le premier cas, le soc serait entraîné trop profondément en terre.

Dans les charrues à avant train, on peut obtenir l'entree et l'horizontalité voulues, soit en élevant ou en abaissant l'âge sur son point d'appui ; soit, ce qui revient au même, en diminuant ou en augmentant la longueur de la partie de l'âge qui se trouve entre la sellette et le corps de la charrue.

La forme de l'âge n'est pas entièrement indifférente ; tantôt elle est droite d'un bout à l'autre, tantôt elle est droite et courbe tout à la fois : droite depuis son origine jusqu'au coutre, et plus ou moins recourbée depuis ce point jusqu'à l'extrémité antérieure. Cette dernière disposition, qui ne change absolument rien quant au tirage, présente des avantages dans les charrues destinées à labourer des terrains couverts de chaumes, de bruyères ou autres végétaux, qui ne peuvent pas s'accumuler aussi facilement au sommet de l'angle formé par le coutre et l'âge.

Le régulateur.

Le régulateur, ainsi que son nom l'indique, sert à régler l'entree de la charrue, et aussi à modifier la largeur de la raie ouverte par le soc.

Pour les charrues à avant train, tout ce qui contribue à élever ou à abaisser l'âge sur la sellette, à rapprocher l'avant train ou à l'éloigner du corps de la charrue, ou enfin à modifier la direction du tirage, doit être considéré comme régulateur. - Parfois, c'est une espèce de coin qui maintient l'anneau où s'attache la chaîne, et qui peut la fixer plus ou moins haut sur l'âge au moyen de trous pratiqués de proche en proche pour le recevoir. Pour les charrues sans avant train, le régulateur varie beaucoup de forme, mais il est toujours fixé à l'extrémité antérieure de l'âge. Comme il est presque impossible de donner sur ce sujet des explications faciles à saisir sans gravures, et que celles-ci nous manquent, nous n'en dirons pas davantage pour aujourd'hui.

Des mancherons.

En France, il arrive quelquefois que les charrues n'ont qu'un manche sur lequel le laboureur pose la main gauche, réservant sa droite pour diriger et activer les animaux de trait. Mais, dans la plupart des charrues, le manche se compose de deux mancherons, l'un de gauche, qui s'élève obliquement dans la ligne de l'âge, l'autre de droite qui s'en écarte plus ou moins de ce côté.

Fort communément les mancherons sont placés à l'extrémité postérieure de la charrue. Il arrive cependant quelquefois qu'on les fixe plus en avant, au-dessus du point même où la résistance se fait plus sentir dans le sol. D'après cette seconde disposition, assez connue dans les charrues anglaises et écossaises, les mancherons acquérant une longueur plus considérable, produisent à l'aide d'une force moindre, des effets beaucoup plus puissants ; mais, en général, on a peu besoin de ce surcroît de force et nos cultivateurs préfèrent des mancherons plus courts.

Des charrues sans avant-train, ou charrues simples.

Si dans beaucoup de localités, on ne croit pas pouvoir labourer la terre avec une charrue privée d'*avant-train*, dans un plus grand nombre d'autres, on considère cette partie comme inutile, nuisible même, et nous croyons que ce n'est pas sans raison. L'*avant-train* qui n'augmente ni ne diminue en rien la force nécessaire au tirage, ajoute cependant par lui-même à la résistance.

Mais pour que l'on puisse se passer de l'*avant-train* avec avantage, il faut que la charrue soit d'une grande régularité dans sa construction; puisque, lorsqu'elle opère dans un sillon, l'action du laboureur doit se réduire à bien établir sa direction, vu que n'ayant aucun appui à la partie antérieure de l'âge, le plus léger changement dans le placement du coutre ou dans l'attache des traits trop courts ou trop longs, rend la marche de la charrue irrégulière et souvent impossible. Mais lorsqu'elle est bien construite, elle donne lieu à la moindre résistance possible, et elle serait moins difficile à conduire qu'on ne le croit généralement, si le laboureur parvenait à se deshabituier des efforts violents qu'il fait avec la charrue à *avant-train*.

En résumé, une bonne charrue simple entre les mains d'un laboureur intelligent et habitué à la diriger, est préférable à la plupart des charrues à *avant-train*. A l'aide d'une force moindre, elle accomplit autant de travail, elle laboure aussi bien et elle occasionne moins de fatigue à l'homme chargé de régler sa marche, et aux animaux destinés à la mouvoir.

D'un autre côté, entre des mains peu exercées, elle perd la plupart de ces avantages, et l'irrégularité de sa marche est telle, qu'il n'est pas étonnant qu'on la rejette faute de savoir l'employer. Il est certain que sa conduite exige à la fois plus de soin, d'attention, d'intelligence de la part du laboureur que la charrue à *avant-train*. Cette circonstance importante, jointe à la force de l'habitude, à la répugnance si naturelle que l'on éprouve à oublier ce que l'on sait pour apprendre ce que l'on ne sait pas, tout simple que cela soit, ont contribué plus que tout autre motif à retarder, dans bien des endroits, l'adoption des charrues simples perfectionnées. Pourtant aujourd'hui, nous devons le reconnaître, un nombre assez considérable de cultivateurs emploient habituellement la charrue simple dans leur pratique, et lui accorde une préférence décidée sur toute autre charrue.

Des charrues à avant-train.

Malgré que les charrues simples doivent être préférées aux charrues à *avant-train* dans la plupart des cas, cependant nous ne devons pas omettre de faire connaître les avantages que peuvent offrir ces dernières, surtout depuis qu'elles ont été perfectionnées. La nécessité de recourir aux charrues à *avant-train* en bien des circonstances;—la facilité plus grande qu'elles présentent pour le travail, à la généralité des laboureurs, et l'espérance de parer, par une meilleure construction à la plupart des inconvénients qui la font condamner en théorie, a attiré l'attention des agronomes et des mécaniciens de ce côté. Mieux éclairés qu'autrefois sur la direction qu'ils doivent suivre, ils ont cherché, tout en conservant à ces charrues leurs avantages,

à les rapprocher le plus possible des charrues simples sous le point de vue d'un moindre tirage, et leurs efforts n'ont pas été sans succès.

Dans sa composition la plus simple, l'*avant-train* d'une charrue comprend ordinairement deux roues de diamètre égal et l'essieu qui les unit; un support quelconque attaché à ce même essieu, et qui est destiné à recevoir et à maintenir plus ou moins fixement l'âge; enfin un timon presque toujours prolongé postérieurement à l'essieu. Il reçoit d'un côté la chaîne qui unit l'arrière à l'*avant-train*, et sert antérieurement d'intermédiaire entre la charrue et le point d'attache des animaux de trait. Mais la plupart de ces parties varient tellement de forme et de nom, que nous nous réservons de parler de leur principales modifications une autre fois.

Des charrues à tourne-oreille.

Les charrues à *tourne-oreille* ordinaires, ont le grand avantage de pouvoir tracer en allant et en revenant des sillons contigus, puisqu'elles versent la terre toujours du même côté de l'horizon. Elles abrègent ainsi le travail en évitant les allées et venues indispensables, avec des charrues à versoir fixe, pour passer d'un sillon à l'autre dans les labours en planches. Mais, d'un autre côté, elles présentent deux inconvénients fort graves aux yeux de tous ceux qui savent apprécier les conditions d'un bon labour. D'une part, la forme de leur soc, qui soulève moins bien le sol, perd une partie de sa puissance en le soulevant inutilement du côté opposé au versoir; de l'autre, la disposition et la forme de la planchette qui leur sert de versoir, retourne incomplètement la terre. Le soc de ces charrues doit avoir la forme triangulaire.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Celui de nos confrères que nous avons signalé dans notre dernier numéro, pour son excès de sympathie pour la jeunesse, ne peut pas comprendre comment il a pu commettre pareille écart de jugement, aussi s'empresse-t-il de déclarer qu'il croit être l'interprète de l'opinion publique, en demandant qu'on introduise dans notre corps politique des éléments nouveaux, recrutés en partie parmi les hommes mûrs restés jusqu'ici en dehors du parlement, etc. Nous sommes pleinement satisfait de la conversion de notre confrère, mais nous regrettons amèrement de le voir se flageller sans pitié, comme il le fait. "On nous fait dire sottement, écrit-il, etc." Mais on ne peut lui faire dire sottement que ce qu'il a écrit sottement, puisque nous nous sommes contenté de citer ses propres paroles. Plus loin, il ajoute, toujours sur le même sujet: "Il ne saurait être question entre gens sensés d'une pareille folie." C'est bien ce que nous pensions, aussi nous, mais nous n'avons pas osé le dire, pour ne pas l'offenser.

Tenez, cher confrère, vous voilà revenu à de meilleurs sentiments; vous portez la bonne volonté jusqu'à chercher à détourner un de vos cadets de la mauvaise

voie où votre doctrine l'a entraînée; restez-en là, le devoir de la charité fraternelle n'exige pas plus de vous, ni nous non plus.

La *Gazette de Sorel* qui, par inadvertance, avait proclamé qu'il faut familiariser le peuple avec le *livre* et le *journal*, vient de réparer noblement sa faute. Il n'y a pas de danger à recommander à nos concitoyens la lecture d'une feuille qui, comme la *Gazette de Sorel*, s'empresse de relever les erreurs dans lesquelles elle peut tomber, dès qu'un ami les lui signale. Aussi engageons-nous les canadiens-français, du district de Richelieu et de tout le Canada à donner à cette publication tout l'encouragement qu'elle mérite.

Nous offrons aussi nos meilleurs remerciements à notre bienveillant confrère pour les bonnes paroles qu'il nous adresse :

«... Nous saisissons l'occasion qui se présente, dit-il, pour féliciter notre confrère sur l'excellent esprit qui préside à la rédaction de sa feuille et sur les grands avantages que les cultivateurs peuvent et doivent retirer de la lecture de cette utile publication. Notre désir le plus ardent serait de voir une feuille comme celle-là publiée au chef-lieu de chacun des nouveaux districts judiciaires.

« Que notre confrère veuille bien nous pardonner notre boutade et croire en la sincérité des vœux que nous faisons pour sa prospérité. »

Depuis notre dernière *Quinzaine*, une personne d'une haute respectabilité, qui a reçu jusqu'à ce jour plusieurs journaux de nuances et de principes différents, nous prie de donner dans la *Gazette des Campagnes*, notre opinion sur les principales publications françaises du Canada. Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire au désir de notre respectable ami, mais en retour, nous lui fournirons les moyens de juger lui-même ces publications, en définissant en peu de mots ce qu'on doit entendre par un journal catholique et un journal anti-catholique.

D'abord, qu'est-ce qu'un journal catholique? Est-ce celui qui ne traite que de l'éducation, que des questions religieuses? Non sans doute, car un journal peut traiter ces questions et n'être pas catholique. Un journal catholique est celui qui, tout en s'occupant des questions politiques, économiques, sociales, religieuses, historiques, etc., conforme ses enseignements à ceux de l'Eglise catholique. Un journal catholique est celui qui se dévoue à la défense de la vérité contre l'erreur, qui combat pour le juste contre l'injuste, pour le bien contre le mal. Un journal catholique est celui qui exclut de ses colonnes tout ce qui peut blesser le sens catholique, affaiblir la foi de ses lecteurs, ou diminuer en eux le respect pour l'autorité religieuse. Enfin un journal catholique est celui qui croit et qui enseigne que toute autorité vient de Dieu et qu'on ne peut s'y soustraire sans errer.

Maintenant qu'est-ce qu'un journal anti-catholique et comment peut-on le reconnaître? Nous trouvons notre définition toute préparée dans l'admirable encyclopédie *Quanta Cura* du 8 décembre 1864. Un journal anti-catholique « est celui qui, à l'aide d'opinions

fallacieuses et d'écrits pernicieux, s'efforce d'ébranler les fondements du catholicisme et de la société civile; de détruire la vertu et la justice; de dépraver tous les cœurs et les intelligences, d'éloigner de la saine discipline morale les imprudents et surtout la jeunesse inexpérimentée, etc. » Le journal anti-catholique est celui qui enseigne que la société doit être gouvernée sans égard à la religion, que l'instruction et l'éducation des enfants doivent être soustraites à l'influence salutaire de l'Eglise. Le journal anti-catholique est celui qui, ennemi de la justice et de la vérité, trompe le peuple en mentant malicieusement pour lui faire accepter des doctrines et des opinions que condamne sa foi. Le journal anti-catholique est celui qui enseigne encore qu'il est permis de refuser l'obéissance à l'autorité constituée et de se révolter contre elle. Enfin un journal anti-catholique est celui qui se met au service de l'erreur, qui par ses extraits, dans ses entre-filets, sème le scandale sous toutes les formes; celui qui conseille la lecture des écrits immoraux et impies.

Parmi les journaux qui se publient en Canada, en est-il auxquels puisse s'appliquer la définition de journal anti-catholique? Et s'il en existe, un catholique peut-il, en conscience, souscrire à ces publications? Nous allons répondre à cette dernière question par une autre: Est-il permis à un catholique d'aider quelqu'un à propager l'erreur?

Voici le conseil que nous donnons là-dessus: Que chacun consulte l'autorité religieuse sur le choix qu'il doit faire des livres et des journaux qu'il veut lire; et nous approuvons d'avance la décision qui lui sera donnée.

Maintenant, pour compléter notre pensée, disons ce que doit être un journaliste, les qualités que doit posséder celui qui se dévoue à la très importante mission d'éclairer et de diriger les autres; on décidera ensuite, si on doit se réjouir de voir la jeunesse à la tête de la presse du pays.

Un journaliste, en acceptant la direction d'une publication, doit pouvoir se rendre le témoignage qu'il a fait une étude sérieuse des questions qui sont de son domaine; autrement il n'est qu'un *aveugle qui se charge de conduire d'autres aveugles, et tous ensemble tomberont dans l'abîme*. Un journaliste, lors même qu'il ne se propose que de traiter des questions politiques, économiques, etc., doit avoir une science sûre du juste, de l'injuste, et en général, la connaissance des questions religieuses, puisqu'elles dominent toutes les autres, et qu'on ne peut, à proprement parler, les séparer. L'histoire, la philosophie de l'histoire, voilà ce qui doit encore entrer dans le bagage de ses connaissances.

Le journaliste doit avoir fait une étude spéciale des questions sociales, autrement il s'expose à enseigner l'erreur à pleines mains; par exemple, il écrira en gros caractères que *Dieu défend la peine de mort*. Il est une partie de l'histoire que certains journalistes devraient étudier ailleurs que dans les romans, ou dans les écrits vains et impies; nous voulons parler du moyen âge. S'il eût mieux connu cet âge, le rédacteur d'une

feuille libérale, ne l'eût pas lancé à la figure d'un confrère comme une insulte, et n'eût pas dit à l'adresse d'un journal catholique : " Vous vous faites l'organe de tout ce qu'il y a de vil et de servile, dans l'ordre politique comme dans l'ordre social, des idées du moyen-âge que vous voudriez appliquer à un siècle de progrès. Cette phrase, et plusieurs autres, dans le même article dénotent une grande ignorance de cette partie de l'histoire, et les notions les plus fausses sur la liberté, la tolérance et les vicieries du passé. Nous reviendrons prochainement sur ces différentes questions.

Un journaliste doit, de plus, avoir une juste idée des convenances, autrement il s'expose à tous moments, à se rendre ridicule, tout en s'efforçant d'anéantir ses adversaires. Quoi de plus pitoyable, par exemple, que de voir un jeune rédacteur, lancer à la figure de nos ministres des injures telles que celles qui suivent :

" *Tas de pygmées ! — effrontés dupeurs ! — Incomparables ignares !!!* En entendant de pareilles platitudes on ne peut que lever les épaules de pitié.

Maintenant, croyons-nous, de bonne foi, que parmi les jeunes rédacteurs qui sont à la tête de presque toute la presse du pays, tous possèdent ces qualités essentielles à un bon journaliste ? Non, sans doute, et l'expérience de tous les jours est là pour le démontrer. Mais il y aurait une flagrante injustice à assimiler tous les jeunes rédacteurs, car il existe souvent entre eux une différence marquée.

Les uns, pleins de confiance dans leurs forces et leurs lumières, irréfléchis, audacieux, manquant de toute étude sérieuse, n'ayant jamais nourri leur esprit que de lectures vaines et frivoles, ne peuvent que fausser le jugement de leurs lecteurs inexpérimentés, obscurcir leur intelligence et gâter leur cœur.

D'autres, au contraire, consacrent tous leurs instants aux études sérieuses, joignent à une haute intelligence un jugement sûr, et malgré cela se défient de leurs propres forces, et ne traitent jamais une question importante sans consulter des hommes expérimentés et éclairés. A ces derniers, nous accordons toute notre confiance, et nous croyons que leurs lecteurs ne pourront trouver qu'une nourriture saine et fortifiante dans leurs écrits.

A propos de journaliste, il nous reste un mot à dire d'un nouveau journal que l'on se propose de fonder à Montréal. Le prospectus de ce journal nous déclare qu'en politique, il sera libéral conservateur ; nous n'avons rien à y voir ; mais nous croyons, nous, qu'il sera avant tout, comme le dit Louis Veuillot, de l'ancienne politique de Dieu, qu'il sera véritablement un journal catholique ; les deux noms que nous trouvons au bas du prospectus, nous en sont un sûr garant. C'est dans cette persuasion que nous désirons ardemment son apparition, et que nous lui souhaitons un immense succès.

La plupart de nos lecteurs ont appris par les grands journaux qu'une exposition universelle aura lieu à Paris, en 1867.

M. Gauthier, consul général de France en Canada, a informé notre gouvernement qu'il avait reçu instruc-

tion du gouvernement de l'Empereur de se mettre en communication avec le pouvoir exécutif du Canada, de manière à faciliter les arrangements qui auront pour but d'obtenir notre admission à l'exposition universelle de Paris.

Dans une de ses dernières réunions, le Conseil Exécutif s'est grandement occupé de cette importante question, et s'est décidé à ne rien négliger pour que le Canada soit dignement représenté à cette lutte industrielle de toutes les nations du globe.

Cette fois encore, nous l'espérons, le Canada prouvera au monde entier qu'il sait exploiter les immenses ressources de son territoire, et qu'il possède des hommes de haute intelligence qui savent le diriger sûrement dans la voie du progrès.

Notre Gouvernement, de concert avec celui de la métropole, fait tous ses efforts pour l'obtention du renouvellement du traité de réciprocité. Réussira-t-il ? Le congrès de Washington nous l'apprendra bientôt ; car tout dépend de son bon ou mauvais vouloir.

Dans la prévision où le renouvellement du traité de réciprocité nous ferait défaut, notre Gouvernement a nommé une commission chargée de visiter les Indes Occidentales et les états les plus importants de l'Amérique Centrale. Cette commission, qui se compose de l'Honorable M. McDougall, Secrétaire Provincial, de M. Dunscomb, collecteur des douanes à Québec, et de M. Delisle, de Montréal, est munie de pleins pouvoirs pour négocier des traités de commerce au nom du Canada et des autres colonies anglaises de l'Amérique du Nord.

Les articles que réclament le commerce du Brésil, du Mexique, de Cuba, de la Jamaïque sont presque tous produits par le Canada, et les provinces maritimes ; et d'un autre côté, la plupart des articles exportés par ces différents pays, sont précisément ceux qui peuvent alimenter notre commerce intérieur.

La conduite de notre Gouvernement, dans cette circonstance, est donc sage et peut sauver notre commerce d'un grand danger.

CORRESPONDANCE.

Exposition provinciale de 1865.

(Suite du No. du 15 nov.)

Monsieur le Rédacteur,

Dans la section des chevaux de trait léger, onze canadiens français sur 27 ont exposé ; dans celle des reproducteurs de race canadienne, 15 canadiens-français ont exposé. M. P. N. Lefebvre, de St. Rémi, a obtenu l'honneur du prix du Prince de Galles pour le " meilleur reproducteur de race canadienne pure."

On remarquait un bon nombre de chevaux appartenant à une classe mitoyenne entre celle des chevaux de trait pesant et celle de trait léger. Comme la direction du concours n'avait pas jugé à propos de former une classe à part pour les chevaux pesant entre 12 à 14 cents livres, les exposants ont été forcés de les mettre, soit parmi les chevaux de trait pesant, soit parmi les chevaux de trait léger. La conséquence a été qu'ils

ont été mis hors de concours par les juges, dans l'une comme dans l'autre classe, parce qu'ils étaient trop légers pour l'une et trop pesant pour l'autre. C'est un fait qu'il faut regretter, puisqu'il est de nature à décourager les éleveurs de cette classe de chevaux qui intéressent pourtant l'agriculture à un si haut point. Car dans l'état actuel des choses, à la campagne, s'il faut de forts et bons chevaux pour les lourds charrois et les labours profonds, dans un sol presque partout fortement argileux, il faut aussi des chevaux capables de parcourir promptement de longues distances. Nous avons donc besoin d'une race réunissant ces deux aptitudes dans une certaine mesure. Personne à ma connaissance n'a pu s'expliquer la raison de cette exclusion. Espérons qu'au prochain concours, cette classe de chevaux si utile, et je pourrais dire si indispensable, ne sera pas oubliée. Il n'en serait pas ainsi si le poids entraînait pour quelque chose dans l'appréciation des différentes races de chevaux. Nous verrons au prochain concours.

ESPÈCE BOVINE.

Au milieu de ce superbe assemblage de 510 sujets, presque tous du meilleur choix, on sentait bien que l'on était au centre du grand et riche district de Montréal, qui fournit tant de bons éleveurs, tels que MM. Logan de Montréal, A. Somerville et Dawes de Lachine, Globenski de St. Eustache, Dr. Genand de St. Jacques, Kimpton et Morris de Ste. Thérèse, Laporte de la Pointe aux Trembles, Dagenais de Ste. Rose, Ste.-Marie de Laprairie, Nye de Lacolle, etc., etc. Les Cantons de l'Est nous ont envoyé de beaux animaux, mais en petit nombre, et pas assez pour donner une juste idée de l'importance du bétail que nourrit cette contrée fertile. Le comté de Québec a envoyé au concours des bêtes à cornes d'un grand mérite. Les animaux de MM. West, A. Hamel, Taylor, et Moss, de Ste. Foye, et ceux de MM. Ashworth, Crawford et J. C. Sewell, de Québec, ont presque tous remporté des prix.

Les meilleures races anglaises, Durham, Hereford, Devon, Galloway et Ayrshire, avec leurs croisements divers, y figuraient seules, à l'exclusion de la race canadienne, dont le mérite pourtant est incontestable sous plusieurs rapports. Les propriétaires de ces animaux n'auraient-ils pas droit d'en conclure qu'on a voulu leur dire, par le fait seul de cette exclusion : " tuez ou rendez vos animaux de race du pays, et achetez-en d'autres appartenant à des races étrangères au climat sévère du Canada, et à ses pauvres et maigres pâturages dans l'état actuel de vos cultures. "

Si la race canadienne est bonne à conserver, à cause de ses rares qualités, qualités dues à des causes toutes locales qui l'ont faite ce qu'elle est, il est important de la conserver dans sa pureté, tout en accordant aux races étrangères leur part légitime d'encouragement, à cause des avantages qu'elles peuvent procurer à la race indigène sous certains rapports.

Les premiers prix des Durhams ont été pour MM. Crawford et Ashworth de Québec, Ste. Marie, de Laprairie, S. Miller, de Markam, Robinson et Nye, de Lacolle, McKinnon, de Somerset, etc., etc. M. Kimpton, de South Roxton, a gagné tous les premiers prix des Herefords, dans les différentes sections de cette race, sans exception. M. Courtice, de Darlington, a obtenu presque tous les premiers prix pour ses beaux Devons.

On regrette de ne pas trouver dans la *Revue Agricole* une liste complète des prix de l'espèce bovine. Ainsi on n'y trouve rien pour l'Ayrshire, ni pour le Galloway, ni pour les races mêlées.

On a remarqué dans plusieurs animaux exposés dans cette classe, comme dans celle de l'espèce chevaline une tendance trop grande à l'engraissement. Ce défaut est d'autant plus blâmable qu'il tend non seulement à faire disparaître à la longue les aptitudes particulières de chaque race, mais encore à rendre

les animaux impropres au service auquel ils sont destinés. Dans la classe chevaline on aurait dit que certains exposants destinaient leurs chevaux à la boucherie, bien plus qu'à tout service, demandant de la souplesse dans les mouvements, et de la vitesse dans la marche.

Jusqu'à quand durera cette manie d'engraisser outre mesure tous les animaux envoyés aux concours indistinctement, sans égard aux services particuliers auxquels on les destine ? Ce sera sans doute quand la direction de ces mêmes concours trouvera, en nombre suffisant, des juges assez indépendants des préjugés vulgaires, pour mettre de côté ces masses de chair qui sont un véritable contresens dans les individus condamnés à les porter.

ESPÈCE PORCINE.

L'espèce porcine formait une des belles parties du concours provincial, tant par le choix des races anglaises pures que par leurs croisements. Nombre et qualité se trouvaient réunies. Dans la grande race de Yorkshire et de Berkshire seulement, on comptait 55 reproducteurs et truies. Dans la petite race, il y avait 66 excellents sujets appartenant en plus grande partie à des exposants canadiens. On eut pu se croire dans un concours de la société d'agriculture d'Angleterre, à cela près qu'au lieu de noms anglais, on lisait sur le catalogue ceux de MM. Globenski, de St. Eustache, l'Honorable M. Archambault, de l'Assomption, Charbonneau, de St. Augustin, l'Honorable Armand, Rivière des Prairies, L. Laporte, Pointe aux Trembles, Bte. Pepin, Longue-Pointe, etc.

Quant aux croisements divers, on peut dire que plusieurs éleveurs savent faire aujourd'hui à volonté, pour ainsi dire, les animaux de grande et de petite race, en les jettant en quelque sorte dans des moules où le développement du corps prend toute son extension, où les os se réduisent à la plus simple expression d'une charpente destinée à supporter pendant très peu de temps un amas de chair et de graisse remarquable par la fusion pour celle-ci, et par la consistance pour celle-là.

On pouvait reprocher à plusieurs reproducteurs le même excès d'embonpoint que j'ai signalé plus haut, en parlant des chevaux et des bêtes à cornes.

(A continuer.)

P.

Réorganisation des sociétés d'agriculture.

C'est pendant le mois présent que la plupart des sociétés d'agriculture doivent s'organiser ; nous disons la plupart, car celles de St. François, Bedford, Arthabaska et de Beaubarnais, ont obtenu de ne faire le choix de leurs membres qu'en janvier, comme par le passé. Il ne nous paraît pas nécessaire de recommander aux intéressés de choisir, pour chaque société, les hommes les plus dévoués à la cause agricole et les plus capables de travailler à son succès.

Voici d'importantes considérations empruntés à la *Revue Agricole* :

" Les prix pour les plantes sarclées, améliorantes, le lin, le tabac, les prairies, les pâturages, devraient être adoptés par toutes les sociétés. Plusieurs d'entre elles n'ont pas encore pensé à ce puissant moyen d'amélioration. En principe, tous les produits doivent être jugés sur le champ, en tenant compte de l'étendue cultivée, des instruments employés pour économiser la main-d'œuvre. Les expositions ne devraient être faites que pour les animaux, les produits de la laiterie et les manufactures domestiques. Les grains et les autres produits végétaux de la

ferme, seraient infiniment mieux jugés sur le champ.

" Pour qu'une société obtienne de ses revenus la plus grande somme d'utilité possible, elle ne doit pas donner d'argent en prix. L'argent se dépense de mille manières avant d'être employé en améliorations agricoles. La société composée de directeurs intelligents doit donc faire elle-même le placement des prix accordés, en ne donnant que des bons, payables en animaux, en instruments et en semence de choix, à un encan public qui aurait lieu après l'exposition.

" De cette manière, l'exposant qui aurait obtenu des prix pour \$100 pourrait acheter à l'enchère pour un montant égal, des animaux, des instruments ou des graines vendues par la société. Ces achats dirigés avec intelligence tripleraient les bons résultats des expositions de comté. Ainsi il y aurait d'abord concurrence entre les exposants pour les prix offerts, puis au moyen de ces prix accordés, les concurrents seraient forcés de faire l'acquisition de reproducteurs de choix, d'instruments perfectionnés, ou de graines rares, dont l'emploi serait suivi en peu de temps d'un progrès général.

" Voilà ce que nous recommandons spécialement à nos sociétés. Pour arriver à ces mesures, il faut que les bureaux de direction prennent l'initiative du mouvement. Ils auront le concours actif de la Chambre d'agriculture, dont la composition ne laisse rien à désirer. Longtemps les efforts de la Chambre ont été paralysés par le fait de son isolement du ministère de l'agriculture. La nomination de M. Taché comme chef du département, a comblé cette lacune regrettable. La réélection des membres sortant, MM. Taché, Pomroy, Archambault et Beaubien, est donc certaine, car elle assure la continuation des progrès réalisés jusqu'à ce jour par la Chambre d'agriculture."

Ecole d'agriculture de Ste. Anne.

PRIX DE LABOUR.

Success et application.—Prix : MM. Adélard Forgues, de Bellechasse, et Augustin Fortin, de l'Islet.—Mention honorable : MM. G. Gadbois, C. Langlois, E. Lepage, E. Ouellet, A. Gagné, E. LaRue, et P. Valois. L'école de Ste. Anne accorde à ses élèves, pour le prix de pratique, soit des produits des meilleures races d'animaux, soit des instruments aratoires. A l'examen de juillet, elle donnait comme prix un veau de trois mois de race ayrshire, un agneau de quatre mois de race leicester, et un semoir à graines de mil. Aujourd'hui elle vient de donner comme prix de labour, un rateau à cheral de St. Germain.

ENVOI POUR LE MUSÉE.

Le Ministère de l'agriculture, par l'entremise de M. J. C. Taché, vient d'envoyer d'Ottawa un échantillon de bois-pin-rouge, extrêmement résineux, et un échantillon de belle filasse de lin.

L'Ecole d'agriculture accuse réception d'un petit instrument appelé *pèse-lait*, dû à la libéralité de M. le Docteur Chs. Frs. Painchaud, de Varennes. Cet instrument sert à peser le lait et à faire connaître s'il est pur, ou la quantité d'eau qu'il contient, soit le quart, le tiers ou la moitié.

Cet ami dévoué de l'agriculture veut bien permettre aux élèves de l'école de fabriquer des rateaux sur le modèle qu'il a donné d'un rateau à cheral, perfectionné, pour lequel il a obtenu une patente, le 29 octobre 1863. Le rateau de M. le Dr. Painchaud a obtenu le premier prix dans deux expositions provinciales, ainsi que dans celle du Haut-Canada.

Les avantages particuliers de ce rateau sont : 1o. qu'il possède un siège, ce qui donne beaucoup d'aissance; 2o. que, vu les

dispositions des dents, il peut rateler à la fois une étendue aussi considérable qu'aucun autre rateau, sans être aussi large, il n'a pas l'inconvénient d'être difficile à passer dans les barrières ordinaires; 3o. qu'un enfant le manœuvre facilement.

ENCORE DES DEMI-BOURSES DISPONIBLES.

Plusieurs jeunes gens tant de Montréal que de Québec, ont demandé s'il y avait quelques demi-bourses vacantes à l'Ecole d'agriculture. Nous les informons que celles accordées par la Chambre d'agriculture pour le district de Québec sont toutes prises, mais il en reste huit disponibles pour le district de Montréal.

Pour obtenir une de ces demi-bourses on doit en faire la demande à M. George Leclère, M. D., Secrétaire de la Chambre d'agriculture. Rue Craig, Montréal. Avec la demande, on fait connaître son âge (il faut avoir au moins seize ans), l'on donne une garantie que l'on aura une terre à cultiver après sa sortie de l'Ecole, enfin l'on fournit des certificats de moralité et de bonne conduite.

Nous leur faisons savoir, de plus, qu'un nouveau trimestre commençant avec le mois de janvier prochain, il leur est aussi avantageux de faire à cette époque leur entrée à l'Ecole d'agriculture qu'au commencement d'une année scolaire.

RECETTES.

Moyen d'utiliser le poussier de foin pour la nourriture des animaux.

On tient généralement le poussier de foin pour un déchet détestable et l'on n'en tire aucun parti sérieux; c'est par conséquent être utile aux cultivateurs que de leur enseigner la manière de l'utiliser avec profit.

A défaut de cribles convenables, en prend une caisse légère dont on a troué tout le fond à l'aide d'une vrille.—Ceux qui raffinent passent ensuite un fil de fer rouge dans chaque trou.—On verse le poussier de foin dans cette caisse, et on la secoue comme s'il s'agissait de tamiser de la farine avec un sas. On prend ensuite le poussier qui a passé à travers ce tamis, on le met dans un seau et on l'arrose avec de l'eau bouillante. Au bout de dix minutes ou un quart d'heure d'infusion, on blanchit le tout avec une ou deux poignées de farine d'avoine ou avec des recoupes. On remue bien cette bouillie et on la donne aux porcs, alors qu'elle n'est plus que tiède, non pour les engraisser, mais pour les entretenir et les développer de taille, au moment où les herbages, les racines et les pommes de terre sont complètement défaut. Ce mode de nourriture est excellent, nous pouvons l'affirmer : car depuis plusieurs années il est pratiqué chez plusieurs cultivateurs des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, de la Marne, et dans les environs de Paris, et les résultats qu'ils en obtiennent, font des jaloux.

Moyen d'obtenir des raves précoces.

Prenez de la graine de raves, faites-la tremper dans de l'eau pendant vingt-quatre heures et mettez-la toute mouillée dans un petit sachet que vous exposerez au soleil. Au bout de vingt-quatre heures votre graine germéra. Semez alors dans une caisse remplie de terre bien fumée, et arrosez de temps en temps avec de l'eau tiède. En très-peu de jours vos raves auront la grosseur de petites ciboules et seront bonnes à manger.

Si vous voulez des raves en hiver, pendant les plus fortes gelées, sciez une futaille en deux, remplissez de bonne terre un des deux baquets que vous obtiendrez de cette manière; semez-y votre graine germée; recouvrez le tout du baquet vide; portez l'appareil dans une bonne cave, et arrosez tous les jours avec de l'eau tiède. Vous aurez des raves bonnes à manger au bout de cinq ou six jours.

PETIT-PIERRE

ou

LE BON CULTIVATEUR

PETIT-PIERRE DEVENU GRAND.

XXXV. COMME QUOI MAITRE PHILIBERT NE SE DÉCOURAGEAIT PAS FACILEMENT.

(Suite.)

Et laissant l'aubergiste surpris de l'entendre ainsi marmotter tout seul, il s'éloigna en chantonnant gaiement une petite chanson.

"C'est drôle, c'est drôle, la jeunesse d'aujourd'hui!" murmura Barnabé en hochant gravement la tête; et il retourna sans se presser au jardin où l'appelaient, en hurlant à grands cris, ceux des buveurs qui n'étaient qu'aux trois quarts ivres, tandis que les autres dormaient en ronflant sous la table, et parmi ces derniers, comme on s'en doute assez, l'aimable Etienne.

XXXVI. PETIT-PIERRE EST BIEN DÉSOLÉ.

Où pendant Philibert avait presque rattrapé son ami; et il n'était plus qu'à trois pas de lui, lorsqu'il put s'apercevoir que Petit-Pierre était complètement absorbé dans sa peine.

Il préféra lui épargner l'embarras d'expliquer son émotion et d'avouer son secret; il s'arrêta donc un instant, pour ne pas le rejoindre tout à fait; et, prenant un autre chemin, notre dévoué Philibert s'éloigna discrètement en silence.

Quant à l'ami Petit-Pierre, il avait la mort dans l'âme. Il mit bien une demi-heure pour avancer de vingt pas; il se sentait découragé, indifférent à l'heure et au lieu où il se trouvait, enfin comme sans volonté. La pluie tombait, la nuit venait, il ne s'en apercevait pas. Le peu qu'il avait appris chez son maître Barnabé, le peu qu'il avait entendu, et surtout ce qu'il entrevoyait vaguement dans son avenir attristé, tout cela, pour employer une expression un peu vulgaire, mais qui dit ici très-bien ce qu'il y a de dire, tout cela lui cassait littéralement bras et jambes.

Enfin, la raison prenant tout à coup le dessus et lui apprenant qu'il faut toujours regarder son malheur en face, pour l'accepter, pour s'y résigner, pour se soumettre à la volonté de Dieu, il se mit résolument en marche; et, afin de se donner le temps de réfléchir sur ce qui lui restait à faire, il alla s'abriter et se cacher dans une grange pleine.

Là, après s'être assis sur un tas de gerbes, les coudes sur les genoux et le front dans ses mains, il pleurait d'abord amèrement. Puis après avoir consulté sa raison et sa conscience, comme devait le faire un honnête garçon et un digne chrétien qu'il était, il se dit qu'après tout il n'avait droit à l'amitié de personne; que, personne ne lui devait rien; personne n'avait eu le moindre tort envers lui. Il se dit qu'à lui seul était bien la faute, s'il s'était trop profondément attaché à une maison pour laquelle il devait forcément, tôt ou tard, devenir un étranger; il comprit qu'il ferait bien de ne pas attendre que le nouveau maître, si mal intentionné pour lui, pût être tenté par la haine de lui faire quelque grossier outrage, devant lequel toute sa modération serait mise à une trop rude épreuve.

"D'ailleurs, pensait-il si tristement, ne plus être le maître après l'avoir été, c'est encore le moindre chagrin!... Il faut partir! ma place n'est plus ici!... et pourtant!... Oh! c'est vraiment bien malheureux que ce soit justement mon seul ennemi qui entre ici, qui me chasse!... Comme il l'a répété, je suis chassé, chassé par lui!... Certes, je ne lui laisserai pas

la satisfaction de me le dire. Mais il m'aura bien chassé de votre chère maison, bon père Martin, bonne et belle demoiselle Jeannette!...

"Ah! certes, avec eux deux, avec ces deux braves cœurs, comme je serais resté ici tant qu'on eût voulu m'y garder! Ah! oui, bien avec joie et pour toujours, eût-il fallu servir pour rien; eût-il fallu vivre de pain et d'eau, eût-il fallu redoubler encore de travail et m'achever à la peine!... De si bons maîtres, une si digne maison, un si parfait domaine, si parfaitement amélioré, si complètement admiré, si envié maintenant de tout le monde! Et ces bestiaux si magnifiques, ces récoltes si merveilleuses! Tant de prospérité où j'étais bien aussi pour quelque chose!..."

"Mais à quoi bon y songer encore? Tout cela, il faut le quitter. Il faudra s'en détacher, l'oublier si c'était possible. Ça ne sera jamais possible! Du moins partir..... il faut partir. Mais je regretterai bien, mais je pleurerai longtemps, mais je n'oublierai jamais!... Partir! je partirai..... Ah! le bon Dieu m'aura terriblement éprouvé!"

Pauvre Petit-Pierre, sa résolution était prise; il était bien décidé à s'engager dès le lendemain du reingage.

XXXVII. UNE BELLE MATINÉE.

C'était une des plus belles matinées qu'on puisse rêver. Dès l'aurore, une vapeur tiède, à peine effleurée par un doux vent d'automne, flottait comme une écharpe humide sur le flanc des coteaux. Au loin; les larges horizons se dessinaient déjà vigoureusement dans le bleu lumineux du ciel, tandis qu'au pied des montagnes tombaient peu à peu, comme un vêtement léger lentement dénoué, le voile de brouillards que leur prête la nuit.

Dans la plaine, le calme était profond. La campagne semblait encore plongée dans un chaste recueillement, parcille à la pieuse jeune fille qui, les yeux à peine ouverts, donne à la prière sa première pensée et son premier sourire.

Peu à peu mille petits bruits s'élevèrent l'un après l'autre dans le vaste silence: le petit oiseau fit entendre sa chanson; l'insecte son cri, la mouche son bourdonnement, la feuille son murmure; la vie universelle sembla se répandre partout: c'était la nature entière qui saluait le jour et offrait à Dieu son plus joyeux cantique.

Tandis que toute la nature proclame la gloire de Dieu et semble le remercier de ses dons, l'homme pourtant, seul créé à l'image de son Dieu, et seul fait pour le connaître, l'homme néglige trop souvent d'élever son âme et sa prière vers l'auteur sublime de tous les biens d'ici-bas.

Combien de motifs puissants, quels beaux et incomparables spectacles devraient cependant, surtout dans les campagnes, ramener de temps en temps la pensée de l'homme vers le ciel! Ces fertiles vallons, ces riantes collines, les vastes prairies, les montagnes superbes; ces œuvres des saisons, les récoltes diverses, le grain d'où jaillira l'épi, le gland d'où sortira le chêne, la graine imperceptible qui sera cèdre un jour; que d'incomparables merveilles et d'incompréhensibles mystères! Tout cela n'aurait-il pas un maître? tout cela subsisterait-il sans la Providence? Tout parle du créateur et tout le montre à l'homme; mais trop souvent l'homme n'écoute pas et ferme volontairement les yeux.

Auprès de nos villages, à toutes ces voix de la nature s'unit souvent la voix sonore de la cloche; à six heures du matin comme à midi, comme le soir, le tintement régulier se fait au loin, entendre; et l'Angelus qui sonne réclame pour la douce mère du Sauveur l'élan d'une tendre prière.

Le montagnard, du reste, ce paysan plein de foi qui ne jetterait pas dans les sillons sa première poignée de semence sans avoir fait le signe de la croix, comme pour sanctifier encore

ce travail déjà béni ; le montagnard s'arrête volontiers à l'appel bien connu de la cloche ; et, de tout cœur, il offre son hommage à la Vierge Marie.

Dans les foires de montagne, par exemple, aucune convention ne se fait sans bruit, sans lutte, sans une apparente dispute et presque sans injure. Il semblerait, au premier coup d'œil, que tous les gens qui font affaire ensemble vont se prendre aux cheveux et s'assommer du coup. On se quitte, on se rappelle, on se tire violemment par l'habit, on se pousse rudement par l'épaule, on se prend par le bras, on se frappe vingt fois dans la main en signe d'interrogation sur chaque offre nouvelle, avant de frapper ce dernier coup définitif qui conclut le marché. C'est un brouhaha général, c'est un vacarme affreux. Tout à coup le mouvement s'arrête, le bruit cesse, la phrase commencée reste en suspend, le bras levé retombe, tous les fronts se découvrent : c'est l'*Angelus* qui sonne. La cloche a retenti dans ce vaste tumulte ; et le tumulte est devenu silence, et les vociférations se changent pour un instant en une courte prière... N'est-ce pas là un spectacle touchant ?

XXXVIII. LE REINAGE.—LES CAVALCADES.

Au jour dont nous avons parlé, dans la matinée que nous avons essayé de décrire, c'était au milieu du calme et du cantique des champs que la cloche rustique se fit entendre comme une harmonie de plus. Il était six heures ; l'*Angelus* sonna. C'était le signal convenu.

Les trois coups à peine entendus, la minute nécessaire pour la salutation de la Vierge écoulée, une bruyante détonation retentit trois fois.

C'est que nous sommes arrivés au matin du reinage. Les jeunes gens de Chaspuzac, chef-lieu de la paroisse, sont déjà réunis, parés de leurs habits de fête, brillants, pimpants, enrubanés. La cavalcade s'apprête ; les drapeaux sont déployés au vent ; le fibre et le tambour cherchent à s'accorder. Un jeune élégant se fait remarquer entre tous, monté sur une petite jument pétulante qui a bien de la peine à s'accoutumer au tapage. Ce jeune gaillard, c'est Philibert ; sa jument se cabre en hennissant de colère ; mais Philibert est adroit, Philibert a bientôt pris la tête de la bande. Il aligne tant bien que mal son escadron ; il place les drapeaux en tête, derrière le fifre et le tambour, et donne le signal du départ.

Philibert, qu'on a désigné d'une voix unanime pour diriger la troupe jusqu'à Fontanes, où elle doit aller prendre le roi, a appelé à ses côtés le fameux Etienne. Etienne, le mieux vêtu, le plus beau de la bande, s'il pouvait cacher son visage légèrement abruti par l'habitude du vin, Etienne vient d'accepter cet hommage comme chose due à sa position de fortune et aussi à son titre de richard qui va se marier. Il est à la droite de Philibert, fort beau, comme nous disons, mais toujours fort maussade, et d'autant plus maussade qu'il lui agréait médiocrement d'aller chercher le roi Petit-Pierre. Il se console, il est vrai, notre excellent Etienne, par la pensée que la maison où il va trouver son rival sera avant peu la sienne, et que le rival devra bientôt déguerpir tristement. La cavalcade est en marche, riante, bruyante et fière. En cinq minutes elle arrive à Fontanes. Elle va se mettre en ordre sur la route qui s'élargit, comme une place publique, en face du vieil ormeau mutilé par la foudre, un des derniers arbres plantés, il y a deux cent cinquante ans, par le bon Sully, le digne ministre d'Henri IV.

Tous les pistolets sont prêts ; une nouvelle et bruyante décharge annonce l'arrivée. A cet appel, les jeunes gens de Fontanes, déjà réunis dans la cour du père Martin, viennent se joindre à leurs camarades, Petit-Pierre, à leur tête, est salué par les cris de : *Viva lou rey ! vive le roi !* Petit-Pierre a su dissimuler ses tristesses, son front est calme ; seulement, depuis

le jour où nous avons vu notre brave ami à l'auberge du père Barnabé, ce visage franc et fin, quelque peu amaigri, est resté pâle et paraît aujourd'hui plus pâle encore.....

Petit-Pierre monte une jeune pouliche du père Martin, qui a eu le premier prix au concours précédent de la Saint-Michel, au Puy ; et, malgré les caprices de la jeune bête insoumise, il la manœuvre avec une aisance, une audace, une sûreté qui ne sont pas sans grâce. La toilette du jeune roi est élégante dans sa simplicité. Son petit habit grenat à boutons dorés lui prend la taille comme une veste de lancier. Son feutre gris, garni d'une ganse de velours, est enroulé de larges rubans dont les bouts flottent sur son épaule droite, comme les rubans d'un postillon paré qui doit faire claquer son fouet pour le service d'un prince de la cour. Petit-Pierre, de plus, porte en écharpe d'autres larges et riches rubans frangés d'or, et aussi de petits rubans de tout prix noués aux boutons de sa veste. Ce sont rubans partout. La pouliche elle-même porte en sautoir au cou de larges rubans, et de petits rubans dans sa longue crinière. Tous ces rubans, grands et petits, sont destinés aux vainqueurs de la course à cheval, qui sera le plus bel incident de la fête.

XXXIX. COMME QUOI ÉTIENNE N'ÉTAIT PAS UN FAMEUX ÉCUYER, ET COMMENT LE DIT ÉTIENNE NE SE SOUVINT QU'À MIDI QU'IL DEVAIT SE MARIER À DIX HEURES.

Quand la troupe ainsi complétée fut régulièrement en bataille sur la place, les jeunes filles commencèrent à mettre le nez aux fenêtres. Les plus hardies s'avançaient même jusqu'au seuil de la porte. Jeannette avait trop de dignité pour se produire de cette manière ; mais, cachée derrière un petit contrevent à peine entre-bâillé, elle regardait tout aussi bien et tout aussi curieusement que les autres. Seule peut-être de toutes les jeunes filles du village, elle la plus riche, elle envie pour sa fortune et celle du jeune homme qu'elle allait épouser, seule peut-être avait le cœur bien triste en ce jour de fête, où on aurait pu la croire doublement heureuse.

Mais en voyant l'air décidé, intelligent, honnête et loyal de Petit-Pierre, et d'autre part l'aspect grossier et brutal du fâcheux qui devait devenir son mari, elle ne pouvait se défendre d'une comparaison qui n'était pas à l'avantage de ce dernier. Etienne, bêtement posé sur un gros cheval dont le caractère surnois ne le laissait pas sans inquiétude, et Petit-Pierre, affable pour tous, quoiqu'il ne pût cacher complètement sa tristesse, maniant bien sa monture, répondant cordialement aux démonstrations amicales de ses camarades ; c'étaient là deux personnages trop différents, qui ne pouvaient certes pas inspirer les mêmes sentiments. Et Jeannette était bien près de pleurer.

Cependant le signal du départ étant donné, la troupe bruyante commença à défiler par la route pour retourner à Chaspuzac. Au moment où elle passait devant les plus belles maisons du village, une nouvelle décharge fut tirée avec beaucoup d'ensemble. Précisément au même instant, Etienne, qui, sans voir Jeannette, se rendait compte qu'il pouvait être vu, voulant faire piaffer un peu son lourdaud de cheval, qui était bien aussi un cheval de lourdaud.

Pas plus que lui, le cheval n'était expert en fait de gentillesses. Au coup de feu suivi du coup d'épée, Margot (c'était le nom de la bête d'Etienne), Margot, dont le caractère laissant aussi quelque chose à désirer, se permit, sans respect pour son maître, d'exécuter un saut de mouton très gauche, très lourd, mais très rude ; et l'infortuné Etienne alla tomber comme un paquet à trois pas sur son beau chapeau neuf, qu'il aplâtit comme une galette.

(A continuer.)

Oh. Calemard de Lafayette

La science du bonhomme Richard, ou le chemin de la fortune.

“Le loisir est un temps qu'on peut employer à quelque chose d'utile. Il n'y a que l'homme vigilant qui puisse se procurer cette espèce de loisir auquel le paresseux ne parvient jamais. La vie tranquille, comme dit le bonhomme Richard, et la vie oisive, sont deux choses fort différentes. Croyez-vous que la paresse vous procurera plus d'agrément que le travail ? Vous avez tort. Car, comme dit encore le bonhomme Richard : la paresse engendre les soucis, et le loisir sans nécessité produit des peines fâcheuses. Bien des gens voudraient vivre sans travailler, par leur seul esprit ; mais ils échouent faute de fonds. Le travail, au contraire, amène à sa suite les aises, l'abondance, la considération. Les plaisirs courent après ceux qui les fuient. La filleuse vigilante ne manque jamais de chemise. Depuis que j'ai un troupeau et une rache, chacun me donne le bon jour comme dit très-bien le bonhomme Richard.

II. “Mais indépendamment de l'amour du travail, il faut encore avoir de la constance, de la résolution et des soins, il faut voir ses affaires avec ses propres yeux, et ne pas trop s'en rapporter aux autres. Car, comme dit le bonhomme Richard, je n'ai jamais vu un arbre qu'on change souvent de place ni une famille qui déménage souvent, prospérer autant que d'autres qui sont stables. Et ailleurs : Trois déménagements font le même tort qu'un incendie. Gardez votre boutique et votre boutique vous gardera. Si vous voulez faire votre affaire, allez-y vous-même ; si vous voulez qu'elle ne soit pas faite, envoyez-y. Pour que le laboureur prospère, il faut qu'il conduise lui-même sa charrue. L'œil d'un maître fait plus d'ouvrage que ses mains. Le défaut de soins fait plus de tort que le défaut de savoir. Ne point surveiller les ouvriers c'est livrer sa bourse à leur discrétion. Le trop de confiance dans les autres, est la ruine de bien des gens ; car, comme dit l'almanach, dans les affaires de ce monde, ce n'est pas par la foi qu'on se salue, c'est en n'en ayant pas. Les soins qu'on prend pour soi-même sont toujours profitables ; car, le savoir est pour l'homme studieux, et les richesses pour l'homme vigilant, comme la puissance pour la bravoure, et le ciel pour la vertu. Si vous voulez avoir un serviteur fidèle et que vous aimiez, servez-vous vous-même. Le bonhomme Richard conseille la circonspection et le soin par rapport aux objets même de la plus petite importance, parce qu'il arrive souvent qu'une légère négligence produise un grand mal. Faute d'un clou, dit-il, le fer d'un cheval se perd ; faute d'un fer, on perd le cheval ; le cavalier lui-même est perdu, parce que son ennemi l'atteint et le tue ; et le tout pour n'avoir pas fait attention à un clou au fer de sa monture.

III. “C'en est assez, mes amis, sur le travail et sur l'attention que l'on doit donner à ses propres affaires ; mais, après cela nous devons avoir encore l'économie, si nous voulons assurer le succès de notre travail. Si un homme ne sait pas épargner à mesure

qu'il gagne, il mourra sans avoir un sou après avoir été toute sa vie collé sur son ouvrage. Plus la cuisine est grasse, dit le bonhomme Richard, plus le testament est maigre. Bien des fortunes se dissipent en même temps qu'on les gagne, depuis que les femmes ont négligé les quenouilles et le tricot pour la table à thé, et que les hommes ont quitté pour le punch la hache et le marteau. Si vous voulez être riche, dit-il dans un autre almanach, n'apprenez pas seulement comment on gagne, sachez aussi comment on ménage. Les Indes n'ont pas enrichi les Espagnols, parce que leurs dépenses ont été plus considérables que leurs profits.

“Renoncez donc à vos folies dispendieuses, et vous aurez moins à vous plaindre de la dureté des temps, de la pesanteur des impôts et des charges de vos maisons. Car, comme dit le bonhomme Richard, la débauche, l'ivrognerie et la mauvaise foi diminuent la fortune, augmentent les besoins. Il en coûte plus cher pour entretenir un vice que pour élever deux enfants. Vous pensez peut-être qu'un peu de thé, un peu de punch de fois à autre, qu'une table un peu plus délicate, des habits un peu plus beaux, une petite partie de plaisir de loin en loin, ne peuvent pas être d'une grande conséquence ; mais souvenez-vous de ce que dit le bonhomme Richard. Un peu répété plusieurs fois fait beaucoup. Soyez en garde contre les petites dépenses : Il ne faut qu'une légère voie d'eau pour submerger un grand navire. La délicatesse du goût conduit à la mendicité. Les fous donnent les festins et les sages les mangent.

(A continuer.)

FRANKLIN.

L'histoire des commencements de Mantawa.

En septembre 1862, les deux MM. Brassard et M. Provost remontaient la rivière l'Assomption jusqu'à sa source. Ils suivirent le cours des eaux qui gagnait le nord, et ils aperçurent bientôt la vallée de Mantawa. Ils se rendirent jusqu'au lac des Puits, à une ferme abandonnée alors depuis peu, par les hommes des chantiers de M. Gilmour. Ils baptisèrent cette ferme et les environs du nom de vallée de la truie, de ce qu'ils y trouvèrent une truie et son petit, que les contracteurs de bois avaient probablement oublié en partant. Ces deux utiles animaux ont depuis fourni des spécimens de leur race à tous les habitants de Mantawa, où ils sont au nombre de 30.

De là, nos trois explorateurs revinrent sur leurs pas, au milieu de fatigues et de privation de tout genre. M. E. Brassard emporta dans ses rêves l'image de la Vallée de Mantawa, avec sa chute et ses sites pittoresques.

Tourmenté par l'idée qu'il y a là des germes féconds de grandeur et de richesses, il part dans le mois de janvier 1863, précédé par un machiniste et quelques ouvriers, qui doivent préparer les matériaux propres à la construction d'un moulin au pied de la chute de Mantawa.

Les travailleurs se rendirent, mais M.

Brassard fut arrêté à St. Gabriel de Brandon, par une tempête de neige, et pour comble de malheur ces infortunés n'avaient pris que peu de vivres. Impossible, de toute impossibilité de se rendre à Mantawa. Qu'importe ? dit M. Brassard, allons tous, marchons au devant de ces braves gens, ouvrons le plus long de chemins que nous pourrons. Peut-être, arriverons-nous à eux avant qu'ils soient épuisés.

Après 4 jours de travaux incessants, ils entendirent des cris de détresse au delà d'un lac au bord duquel ils arrivaient. C'étaient les ouvriers de M. Brassard. Il était temps, ces malheureux étaient à bout de force, l'un d'eux, M. Lajeunesse, était dans le délire ; il ne disait qu'une chose. “Laissez-moi, Laissez-moi aller mourir chez mon ami.”

M. Brassard revient à l'Industrie, et en février un mois plus tard, on le retrouve encore dans cette même vallée de Mantawa poursuivant son projet chéri avec l'aide de quelques hommes seulement. Ils construisent à la hâte un petit chantier, qui subsiste encore et que l'on conservera, je l'espère, comme une relique précieuse.

Go ahead and never mind, voilà sa devise. Le soir du premier jour, le chantier était dressé sur ses quatre pans, mais couvert seulement à moitié. Il faisait un froid des plus sévères. Toute la nuit les hommes furent obligés de travailler activement pour ne pas geler debout.

M. Brassard, vieillard de 60 ans, succombant à la fatigue, s'enveloppe dans son capot de poil, rabat les oreilles de sa casquette et prenant son chien dans ses bras, il réussit à fermer l'œil, grâce à la chaleur que lui communique cette bonne bête.

Il dort, et le froid l'éveille à chaque instant, il dort dans l'appréhension d'une mort imminente.

Pour un homme dans la vigueur de l'âge ces travaux sont extraordinaires, mais pour un vieillard ils sont à peine croyables. Et notez que M. Brassard n'était pas un homme accoutumé aux privations et aux fatigues.

Il vivait heureux, dans l'abondance, et entouré de l'amour des fidèles dans sa paroisse de St. Paul.

Il vivait heureux, et en dépit des démonstrations de ses amis, de ses parents, en dépit de la nature qui lui oppose mille obstacles, il se rend à Mantawa entraîné par une invincible mission.

Go ahead and never mind.

J'ai dit que ses amis s'opposaient à son entreprise, ses amis et ses parents même ; je dois excepter cependant Mgr. de Montreuil qui le benit au départ, et sa vieille mère, âge de plus de 90 ans, qui lui dit : “Puisque c'est du bien que tu veux faire, va mon enfant.”

Remarquons bien que cet homme ne fait entrer aucun calcul dans son dévouement. La terre qu'il possède et tous ses biens sont donnés par testament à la future église de Mantawa.

Voilà l'homme ! voilà le patriote ! voilà le prêtre ! voilà le père ? Dites maintenant si cet établissement peut périr ? Il faut espérer après cela ou renoncer à l'espérance

il faut croire à l'avenir ou renoncer à la foi. Tant de dévouement, tant de sacrifices doivent provoquer la reconnaissance de tout le pays. Ceux qui le comprennent ne peuvent faire autrement que de le secourir. Et que faut-il faire pour cela? Une obole enlevée à l'argent destiné à vos plaisirs, quelques sous par année pour aider à la confection des chemins dans cette localité. Oui des chemins! des chemins, voilà ce qu'on demande partout. Le Gouvernement doit beaucoup faire et fait beaucoup sans doute, mais en fin de compte, il ne peut tout faire à lui seul et nous sommes tenus de le secourir.

Je m'adresse à tout le monde, mais aux riches surtout, j'écris aux hommes, je m'adresse aux femmes. Votre sexe, à vous aussi mesdames, a son modèle de dévouement dans cette colonie en la personne de Mlle. Brassard, la nièce de vénérable fondateur de l'établissement.

Jeune, n'ayant que 16 ans, intelligente et belle, elle quittait le couvent l'année dernière, pour s'enfoncer à la suite de ses frères dans la profondeur des bois. Elle dit adieu à sa mère qui voulait la retenir, et part avec ses frères, dont elle veut partager les travaux et les misères.

Songez qu'il fallait faire 13 lieues dans les bois, dans les montagnes, trajet où la force des hommes les plus vigoureux s'épuise, songez qu'elle renonçait à tous les plaisirs, à toutes les jouissances de la bonne société. Et là bas, des bois! des bois! partout des bois, aucune autre jouissance que la conscience d'un sacrifice accompli.

Pendant un certain temps, lorsqu'elle avait une heure de loisir elle s'amusa à dresser un petit rat-musqué qui, déjà, entendait son nom et répondait à ses caresses en exécutant le plus gentil manège.

Pitro était son nom.

Hélas! cette jouissance innocente lui est enlevé.—Lorsque M. Brassard est venu dernièrement, il m'a annoncé que son Pitro est mort.

N'ayant personnellement aucun intérêt matériel dans la colonisation de Mantawa, j'espère qu'on ne me soupçonnera pas de tauser et de farder la vérité. Je ne veux tromper personne, je veux l'avantage de chacun, et le développement du pays, voilà tout. Si je mentais au public, c'est que j'aurais été trompé moi-même.

Je viens donc avec la meilleure foi du monde vous dire: "Il y a là de belles, de bonnes terres; il y en a une quantité immense, il y a des moulins, des forces industrielles en action, il y a un noyau de bonne et brave population; il y a un prêtre pour baptiser vos enfants, bénir votre mariage et votre tombe et dans la personne de M. Brassard tout homme qui porte un nom canadien trouvera un père généreux et dévoué.

Ce qui me fait croire au succès de cette entreprise c'est qu'elle a commencé comme les destinées humaines dans les peines et les misères. Ces villes qui naissent dans un jour comme par enchantement ont une existence éphémère, car il est dans l'ordre des choses que pour durer, l'œuvre de l'homme a besoin d'être imbibé de sueurs,

de larmes et quelquefois de sang. C'est avec ce liquide qu'on pétrit le ciment des monuments immortels.

Or, on ne peut s'imaginer combien cet homme là a supporté de misères et de souffrances propres et de celles des autres, avant d'avoir pu se dire avec raison: "maintenant j'espère." L'histoire devra conserver son nom et la mémoire de ses actes parce qu'il restera comme une de nos gloires, comme un type incomparable de force, d'énergie et de dévouement à la cause nationale.

Les folles tendances

Aujourd'hui, chacun s'efforce de substituer le luxe à la simplicité, l'éclat de l'extérieur à l'aisance du ménage. Le villageois rêve pour son fils richesses et honneurs; il ne cesse d'exciter sa jeune avidité en offrant à ses regards un tableau riant des prospérités du monde. Non, il ne veut pas que ce fils bien-aimé vienne avec lui tracer un sillon pénible dans les plaines, il se hâte de l'envoyer à la ville, où il croit que la fortune l'attend. Il a résolu d'en faire un bourgeois, un négociant, un juge, un avocat; il sourit à son bonheur futur; il le voit traversant les mers sur ses vaisseaux chargés de marchandises, ou s'avançant à la tête des armées, ou bien encore paraissant avec éclat aux tribunes publiques.

Bon laboureur, tu te prépares bien du chagrin! Hélas! cet enfant qui par ta volonté a perdu le souvenir de ses ruisseaux, de sa colline et de sa chaumière, sera peut-être assez malheureux pour oublier ses parents!

Fortunés habitants des campagnes craignez de vous égarer au sein des villes. Restez, restez sous votre toit rustique...

Proverbe

UNE ONCE DE VANITE GATE UN QUINTAL DE MERITE.—Ce proverbe nous vient des Orientaux; il exprime d'une manière très-heureuse une vérité de tous les siècles et de tous les lieux. Nous disons de même: *Un peu de fiel gâte beaucoup de miel; Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout troupeau, etc.* Une locution très usitée exprime très-justement que le travail et un état sont au-dessus de la fortune: *Une once d'état vaut une livre d'or; Micux vaut petit mestiers que ne fait esperviers, disait-on au XIII siècle.* Mais un autre dicton, également très-employé, laisse bien à désirer sous le rapport de la moralité, quel que soit le nombre d'exemples d'application qu'on en puisse citer; c'est: *Une once de faveur vaut mieux qu'une livre de justice.*

Ne désire point un enclos spacieux, le plus riche est celui qui cultive le mieux.

ANNONCES.

Chambre d'agriculture du B.-C.

M. le Secrétaire de la Société d'agriculture du Comté.

J'ai ordre de vous informer que votre Société devra élire quatre représentants à la Chambre d'agriculture pour remplacer ceux qui se retirent: Hon. U. Archambault, B. Pointoy, Dr. J. C. Taché, et Dr. J. Beau bien. Ces Messieurs sont ré-éligibles. Les retours d'élection devront être adressés de suite à l'Honorable ministre d'agriculture à Ottawa.

J'ai ordre de vous rappeler également que votre Société devra se ré-organiser dans le cours du mois de décembre, et copie des procédés de cette ré-organisation devra être adressée à cette Chambre de suite, en même temps que les noms et adresses de tous les membres du bureau de direction, de manière à assurer leur publication dans le journal officiel avant le 1er février.

GEORGES LECLERE.

Montréal, Nov. 1865.—(Revue Agricole)

AVIS PUBLIC

UNE assemblée publique des membres de la Société d'agriculture du comté de l'Islet aura lieu à St. Jean Port-Joli, en la Salle d'audience de la Cour de Circuit, le 27 de décembre courant, à dix heures du matin, pour alors et là procéder à l'élection des officiers et directeurs de la Société, à l'élection de 4 membres de la Chambre d'agriculture, et recevoir le rapport des Directeurs de la Société.

Par ordre,

P. G. VERREAULT

15 décembre 1865

S. S. A. I.

BUREAU DE L'INTERIEUR.

Québec, novembre 1865.

On appelle l'attention des Vendeurs et des Manufactureurs de Tabac aux dispositions contenues dans la Section 105:

"Quiconque placera dans des ballots ou barils qui ont été étampés ou marqués en vertu du présent acte, des articles ou denrées sujets à l'excise, sur lesquels le droit imposé par le présent acte n'a pas été payé ou qui n'ont pas été inspectés en la manière prescrite par le présent acte, sans au préalable oblitérer et détruire l'étampe ou la marque susdite, et tout vendeur de ballots de tabac ou tabac à priser étiquetés, marqués ou scellés en la manière prescrite par le présent acte, qui manquera d'oblitérer ou effacer telle étiquette, marque ou sceau avant d'en faire la livraison à l'acheteur, de manière à ce qu'il ne soit plus possible d'en faire usage de nouveau pour les mêmes fins, sera coupable de délit et passible pour chaque semblable offense d'une amende de cinquante piastres, et en outre, punissable, à la discrétion de la cour devant laquelle l'affaire est jugée, d'un emprisonnement pour une période de pas moins de un ou de plus de douze mois."

LE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 20. Avoir au moins seize ans; 30. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

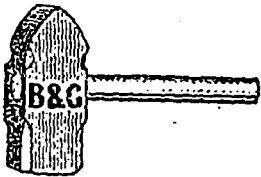
Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun: le premier finissant au 1er janvier; le second au 1er mai; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ 1 à \$2.

Le pensionnat est tenu par Madame Ve. Ouellet, sous la surveillance immédiate d'un professeur et sous le contrôle de l'école. Dix, sept piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'Agriculture B. C. n'ont à donner que trois piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,
Directeur.



M. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et peuvent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table d'argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensiles de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à Huile de Charbon, particulièrement pour usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les outils dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.
Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

NOUVELLES MARCHANDISES.

ETOFFES à Robes, Etoffes à Jupons, Chapeaux en satin, en velours et en feutre, pour dames, Plumes pour chapeaux, Garnitures pour mantilles, Résilles et Epingles pour cheveux.

GILETS et Vestes au tricot pour messieurs, Gilets et Vestes pour dames, Manchons et Victorines en laine, Echarpes, Nouvelles Cravattes en soie et en laine, Echarpes au tricot, Mitaines et Gants d'automne et d'hiver.

DRAPS de Moscou, Drap de Castor, Drap double et triple foulé, Molleton, Drap de Pilotes, Draps pour mantilles, Whitneys noirs et de couleurs pour mantilles, Tweeds d'Ecosse, Tweeds du Canada, Casimirs.

COUVERTURES de laine, Couvertures de laine noire, Couvrepieds blancs et de couleurs, Couvertures de voyages, Flanelles de fantaisie, Carisets, Serges, etc.

PARDESSUS Sibériens avec semelles de feutre, Bottines de feutre avec semelles en caoutchouc, Souillers de caoutchouc, Souillers jaunes et noirs d'original.

PALETOTS et Surtouts d'automne et d'hiver, Habits d'automne, Pantalons et Vestes, Chemises de flanelle de fantaisie Frocs et Caleçons de laine et mérinos, Casques de pelleteries, Vêtements pour messieurs faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,
1er nov. 1865 Québec, Rue Sous-le-Fort.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMÉRICAINE,

No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains:

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch,
QUÉBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc. Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 novembre 1865.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes

ESSAIS POÉTIQUES

PAR

LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix: édition de luxe, \$1; édition in-16, 60 cents.

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

AVEC PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

LE Calendrier pour l'année 1866

Publié par M. L. Brousseau
LE PETIT ALMANACH du Bas-Canada, pour l'année 1866.

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE

DE

PAPIER À ÉCRIRE

ENVELOPPES

LIVRES DE COMPTE ETC

A VENDRE AU

PLUS BAS PRIX DE QUÉBEC

D'HUILE DE CHARBON

MEILLEURE QUALITÉ

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1866

JANVIER.

1866

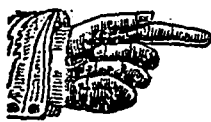
Le Soleil entre au Verseau le 20 à 5 heures 26 minutes du soir.

Dernier quartier, le 8 à 4 heures 52 minutes du soir.
Nouvelle lune, le 16 à 3 heures 52 minutes du soir.
Premier quartier, le 23 à 4 heures 9 minutes du soir.
Pleine lune, le 3 à 3 heures 44 minutes du soir.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL.
Lundi	1	b			
Mardi	2	r	7	43	17
Mercredi	3	b	7	42	18
Jeudi	4	r	7	41	19
Vendredi	5	b	7	41	19
Samedi	6	b	7	40	20
DIMAN.	7	b	7	40	20
Lundi	8	b	7	39	21
Mardi	9	b	7	38	22
Mercredi	10	b	7	37	23
Jeudi	11	b	7	37	23
Vendredi	12	b	7	36	24
Samedi	13	b	7	35	25
DIMAN.	14	b	7	34	26
Lundi	15	b	7	33	27
Mardi	16	tr	7	32	28
Mercredi	17	b	7	31	29
Jeudi	18	b	7	29	31
Vendredi	19	tr	7	28	32
Samedi	20	r	7	27	33
DIMAN.	21	r	7	26	34
Lundi	22	tr	7	25	35
Mardi	23	b	7	24	35
Mercredi	24	r	7	23	37
Jeudi	25	b	7	21	39
Vendredi	26	r	7	20	40
Samedi	27	b	7	19	41
DIMAN.	28	*v	7	17	43
Lundi	29	b	7	16	44
Mardi	30	r	7	14	46
Mercredi	31	b	7	13	47

Température—Du 1er au 8, le temps sera très-froid et neigeux, à moins que le vent ne soit sud—Du 9 au 16, beau la majeure partie de cet intervalle—Du 17 au 23, le temps sera encore beau—Du 24 au 31, beau et froid.—Petit Almanach du B.-C.

BONNES RÉCOLTES !!!



Nous prions les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement dans le cours de ce mois. Aucune raison ne peut justifier un retard, surtout dans un temps où les produits agricoles se vendent à des prix très élevés. Espérons que chaque cultivateur s'empressera de payer son abonnement à la Gazette des Campagnes.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHAÎNES

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier	12-15 PM	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-48
Cap St Ignace	1-10	12-08 P.
L'Anse à Gile	1-20	11-58
L'ISLET	1-33	11-46
	1-50	11-31
Trois Saumons	2-03	11-21
St Jean Port Joli	2-20	11-04
Elgin Road	2-32	10-51
St Roch	2-46	10-38
STE ANNE	3-09	10-15
Rivière Onelle	3-29	9-56
St Denis	3-46	9-39
ST PASCAL	4-03	9-22
Ste Hélène	4-23	9-02
St André	4-33	8-52
St Alexandre	4-43	8-39
Chemin du Lac	5-03	8-19
RIVIERE-DU-LOUP	5-23	8-00 AM

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

AUX CULTIVATEURS.

Je soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort, et No 3 sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

15 novembre 1865.

À VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

LIVRES DE PRIÈRES

INSTRUCTION sur les Indulgences et sur le Scapulaire de l'Immaculée Conception dit SCAPULAIRE BLEU.—6 sous 2s. 6d. la douzaine.

Prières de l'AGNUS DEI—2 sous